

# RÉSULTATS GÉNÉRAUX FISHCAPTURE SUR LA LOIRE EN 2024

SUIVI DES RÉSULTATS DEPUIS 2021



FISHCAPTURE



Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche  
et la Protection du Milieu Aquatique  
123 rue de Barbentane, 71000 MACON

# Introduction

Les résultats présentés dans ce document sont issus des données de pêche collectées en 2024, sur la Loire, par les utilisateurs du site Fishcapture ([www.fishcapture.fr](http://www.fishcapture.fr)).

Durant l'année 2024, cinq utilisateurs distincts ont participé à la collecte de données de pêche sur la Loire. Contrairement à la Saône, aucun concours carnassiers n'a eu lieu sur la Loire en 2024. Nous n'avons donc pas ajouté de données complémentaires.

Ce document est réalisé pour une communication à destination des usagers du site Fishcapture. Pour cela, seuls quelques traitements statistiques ont été retenus. Les données de pêche obtenues depuis 2021 ont été comparées.

Les données collectées sur la Seille et certains plans d'eau du département feront par la suite l'objet d'un traitement identique.

## Le jeu de données étudié

Période d'enquête	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Années 2024
Rivière enquêtée	La Loire en Saône-et-Loire			
Nombre utilisateurs	8	7	7	5
Nombre de sorties de pêche	76	27	86	55
Nombre total d'heures pêchées (heure décimale)	151,63	69,5	308,66	185,17
Effort total de pêche en heures décimales*	179,09	69,5	320,16	185,17

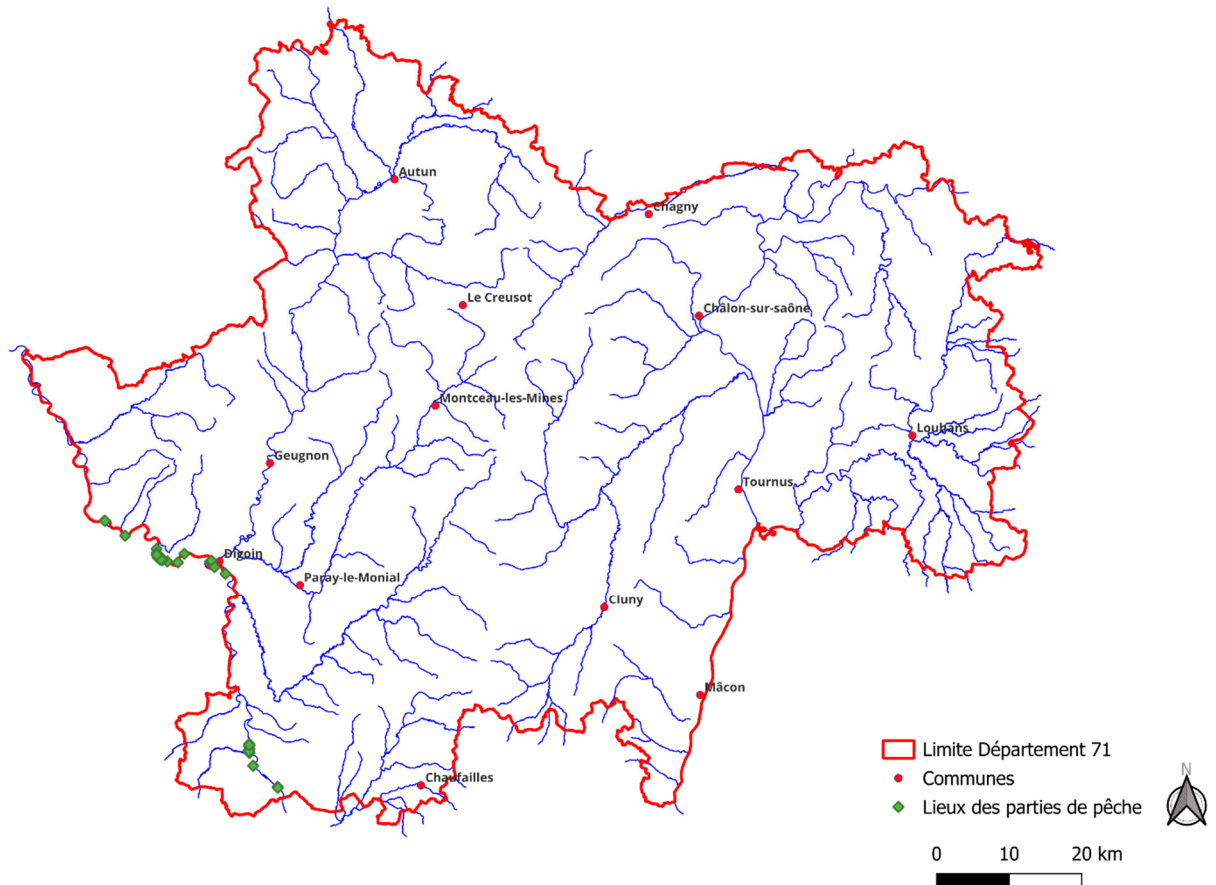
*\*L'effort de pêche correspond au temps de pêche multiplié par le nombre de canne utilisée lors d'une partie de pêche*

En 2024, les cinq pêcheurs utilisateurs de Loire ont collecté des données de pêche au cours de 55 sorties pour un effort de pêche global de 184,17 heures décimales, soit 7 jours 17 heures et 9 minutes.

Il s'agit d'un effort de pêche bien plus faible qu'en 2023 (-135 heures) mais tout de même supérieur à celui de 2021 et 2022. Cette baisse de l'effort de pêche par rapport à 2023, peut s'expliquer par les conditions météorologiques de 2024 qui ont rendu les secteurs de pêche difficilement « pêchable » en raison des forts débits.

En 2022, l'effort de pêche a été très faible (moins de 70 heures). Les données de cette année-là ne seront donc pas utilisées dans l'étude de comparaison entre année. Les résultats ne sont pas pertinents.

Les sorties de pêche enregistrées sur le site Fishcapture au cours de l'année 2024 se sont déroulées sur l'ensemble de l'axe Loire du département. Il apparaît tout de même deux zones principales de pêche, une sur le secteur amont de la Loire (à la limite du département) et l'autre à l'aval de Digoin. Le secteur Loire à l'aval de Digoin a été le plus fréquenté.



## Effort de pêche/Poissons recherchés

Lors de chaque session de pêche, les utilisateurs renseignent les espèces piscicoles recherchées ainsi que leurs captures. Il est ainsi possible de distinguer et d'isoler les sorties de pêches spécifiques à telles ou telles espèces (sandre, brochet, perche...) ainsi que les sessions « bredouilles ».

A partir de là, le nombre de sorties, les efforts de pêches et les sessions « bredouilles » spécifiques à chaque espèce ont pu être calculés.

	Par espèces recherchées							
	Total (toutes sortie)	Brochet	Sandre	Perche	Silure	Aspe	Chevesne	Crapet de roche
Effort de pêche 2021*	179,09	107,76	21	50,33	0	0	0	0
Effort de pêche 2023*	320,16	253,38	15,25	37,58	5,5	6,75	0	1,5
Effort de pêche 2024*	185,17	79,99	38,59	43,6	0	6,58	16,41	0

Le brochet est l'espèce pour laquelle l'effort de pêche est le plus important depuis 2021. En 2024, l'effort de pêche consacré au brochet représentait 43,2% de l'effort de pêche total, suivi par la perche (23,5%) et enfin le sandre (20,8%).

Les pêches des autres espèces tels que le silure, l'aspe et les autres carnassiers sont restés marginales. Elles ne feront donc pas l'objet d'études et de traitements statistiques dans ce dossier.

Au vu du faible effort de pêche, l'année 2022 n'a pas été étudiée et n'apparaîtra donc pas dans ce rapport.

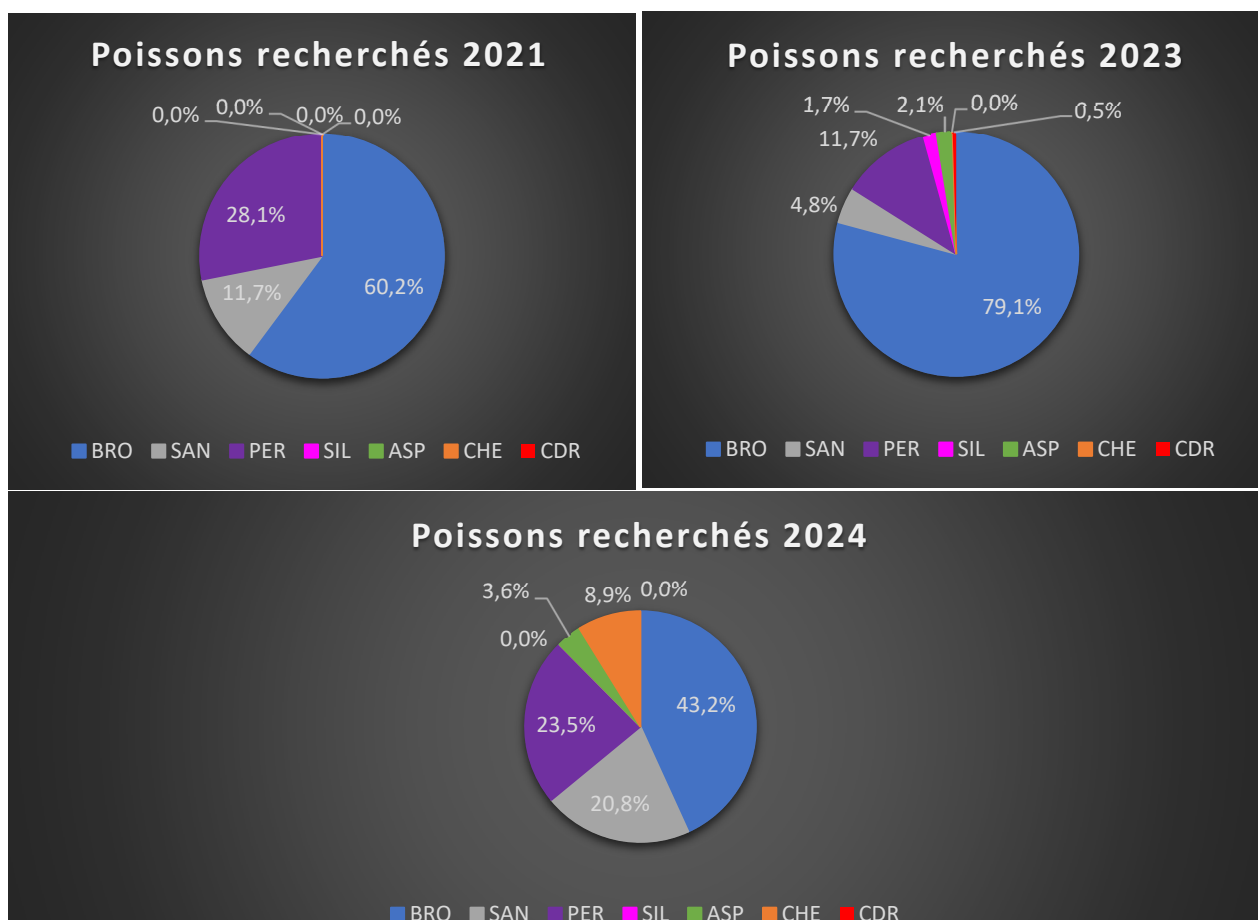


Figure 2: Répartition des efforts de pêche par espèces sur la Loire en 2021, 2023 et 2024

## Les « bredouilles »

	En 2021	En 2023	En 2024
<b>Effort de pêche total *</b>	179,9	320,16	185,17
<b>Nombre de sorties</b>	76	86	55
<b>Nombre de sorties « bredouilles »</b>	39	20	14
<b>Effort de pêche bredouille*</b>	72,49	60,26	41,33
<b>% de l'effort de pêche bredouille</b>	<b>40%</b>	<b>19%</b>	<b>22%</b>

\*heure décimale

En 2024, l'effort de pêche « bredouille » sur la Loire représente 22% de l'effort de pêche total (en heures) et reste stable par rapport à l'année 2023. On constate cependant une baisse de l'effort de pêche « bredouille » par rapport à l'année 2021.

		Lors de pêche spécifique des espèces suivantes		
		Brochet	Sandre	Perche
<b>2021</b>	<b>Effort de pêche bredouille*</b>	<b>33,66</b>	<b>17</b>	<b>21,83</b>
	<b>% effort de pêche bredouille</b>	<b>18,7%</b>	<b>9,4%</b>	<b>12,1%</b>
<b>2023</b>	<b>Effort de pêche bredouille*</b>	<b>47,67</b>	<b>5,75</b>	<b>6,09</b>
	<b>% effort de pêche bredouille</b>	<b>14,9%</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,9%</b>
<b>2024</b>	<b>Effort de pêche bredouille*</b>	<b>43.5</b>	<b>33.42</b>	<b>7.75</b>
	<b>% effort de pêche bredouille</b>	<b>23.5%</b>	<b>18.0%</b>	<b>4.2%</b>

\*heure décimale

La perche est une espèce de poisson relativement abondante. Ses captures à la ligne peuvent être nombreuses, et les taux de bredouille sont généralement bien plus faibles que ceux observés pour le brochet et le sandre. En 2024, le taux de bredouille des sessions de pêche consacrées à la perche est de 4,2 %. Il s'agit d'une valeur faible, mais néanmoins supérieure au taux observé en 2023 (1,9 %). Cet effort de pêche « bredouille » reste toutefois inférieur à celui de 2021, qui s'élevait à 12,1 %.

Pour le brochet ; le taux de « bredouille » augmente et dépasse les 20% par rapport aux années précédente avec 23.5% de « bredouille ».

Enfin, pour le sandre, on observe également une hausse du taux de « bredouille » par rapport à 2023 et 2021, avec un niveau de 18 %. Ce résultat peut s'expliquer par l'augmentation de l'effort de pêche ciblant cette espèce en 2024.

# Les poissons capturés

## ○ Le Sandre



© Laurent Madelon

### ➤ Quelques chiffres de captures

Année	Nombre pêché	Le plus petit	Le plus grand	Taille moyenne	Taille médiane
2021	0	0	0	0	0
2023	1	25cm	25cm	25cm	25cm
2024	2	20cm	82cm	51cm	51cm

### ➤ Histogramme des classes de tailles

Au vu des effectifs très faibles de sandres capturés entre 2021 et 2024, il n'est pas intéressant de réaliser un histogramme de classe de taille pour cette espèce.



©FD71

## ○ Le Brochet



© Laurent Madelon

### ➤ Quelques chiffres de captures

Année	Nombre pêché	Le plus petit	Le plus grand	Taille moyenne	Taille médiane
2021	3	25cm	85cm	62,7cm	78cm
2023	87	21cm	90cm	52cm	52cm
2024	26	34cm	103cm	56,53cm	52cm

### ➤ Histogramme des classes de tailles

Pour l'année 2021, il n'a pas été réalisé d'histogramme de classe de taille pour le brochet en raison du très faible effectif capturé (3 individus).

#### En 2023

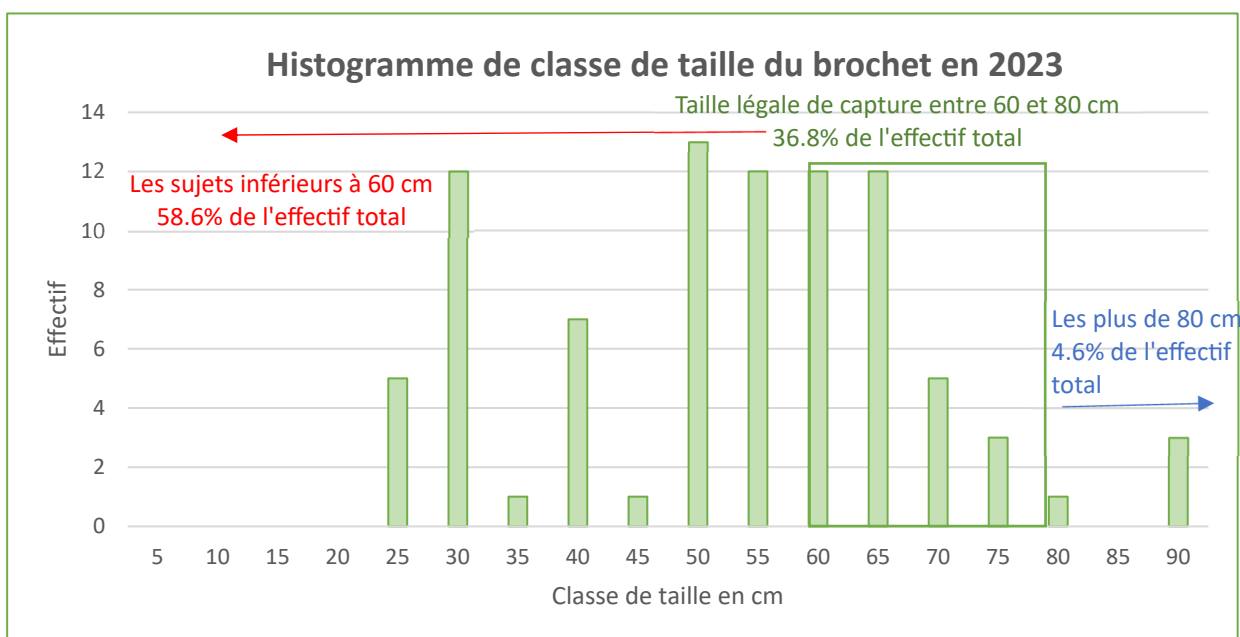


Figure 3: Histogramme des classes de taille de brochet en 2023, FD71

En 2024

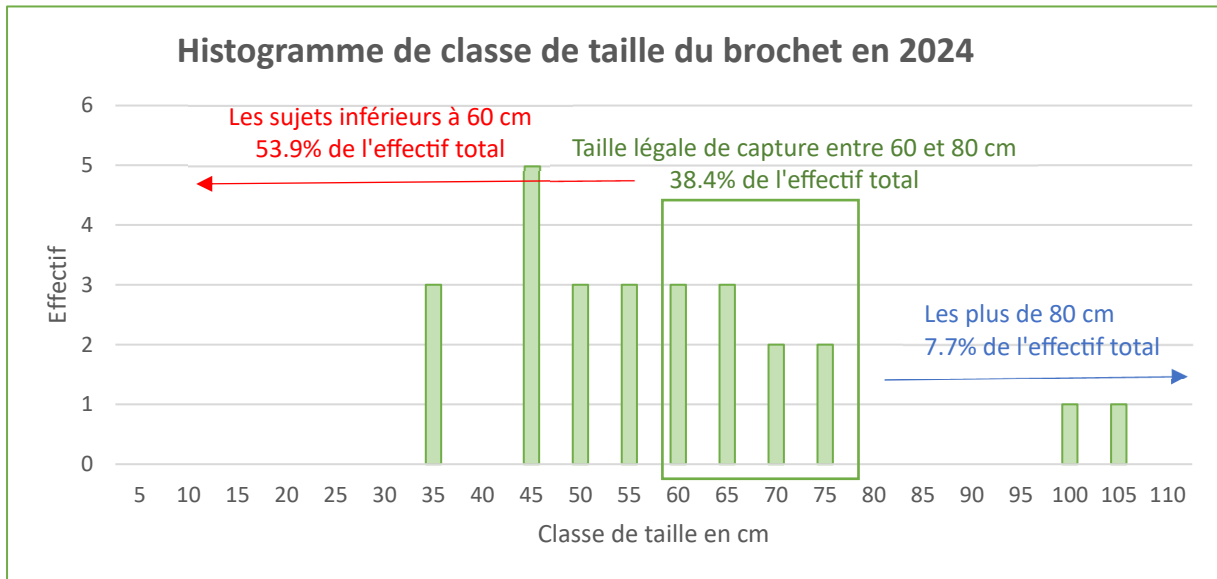


Figure 4: Histogramme des classes de taille de brochet en 2024, FD71

De façon générale, on constate une similitude dans la répartition des principales classes de tailles de brochet capturés entre les années 2023 et 2024

La part des poissons dont la taille est comprise entre 60 et 80 cm (correspondant à la taille légale de capture) est quasi similaire entre 2023 et 2024 : 38.4% en 2024 contre 36.8% de l'effectif total en 2023.

On constate cependant une légère baisse de la part des brochets capturés mesurant moins de 60 cm : 53,9 % de l'effectif total en 2024 contre 58,6 % en 2023. De plus, aucun brochet de moins de 35 cm n'a été capturé en 2024.

Concernant les individus de plus de 80 cm, une différence est également observée, avec la capture de sujets nettement plus gros en 2024 (tous supérieurs à 100 cm). La part des brochets de plus de 80 cm représente 7,7 % en 2024.

Aujourd'hui, la fenêtre de capture permet de protéger ces grands brochets. Toutefois, la plage actuellement retenue (60–80 cm) présente très certainement quelques limites. Les poissons sont vulnérables pendant trois à cinq saisons, durée nécessaire pour franchir cette fenêtre. Une fenêtre de capture comprise entre 50 et 70 cm réduirait cette vulnérabilité à une à deux saisons et permettrait de préserver les gros reproducteurs.

## ○ La Perche



© Laurent Madelon

### ➤ Quelques chiffres de captures

Année	Nombre pêché	Le plus petit	Le plus grand	Taille moyenne	Taille médiane
2021	38	20cm	35cm	26,5cm	25cm
2023	43	12cm	45cm	22cm	21,5cm
2024	28	10cm	38cm	20,75cm	20,5cm

Pour l'année 2024, l'effectif de perches capturées sur la Loire est en baisse par rapport aux années précédentes. En 2024, 28 perches ont été capturées par les pêcheurs enquêteurs sur la Loire contre 43 en 2023 et 38 en 2021.

### ➤ Histogramme des classes de taille

En 2021

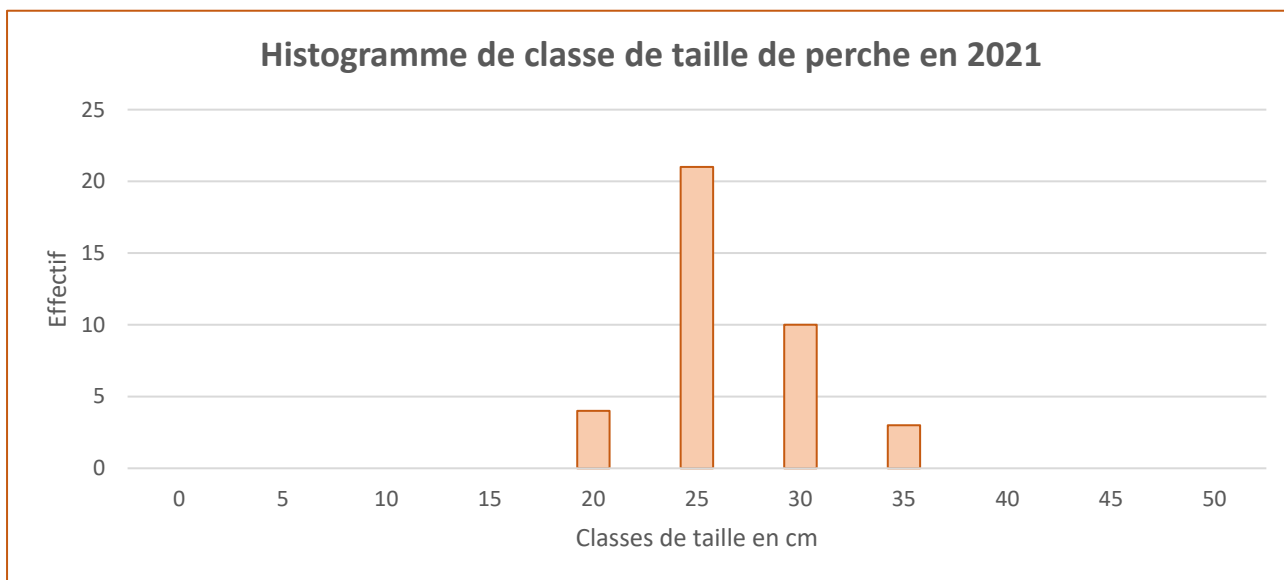


Figure 5: Histogramme des classes de taille de perche en 2021, FD71

## En 2023

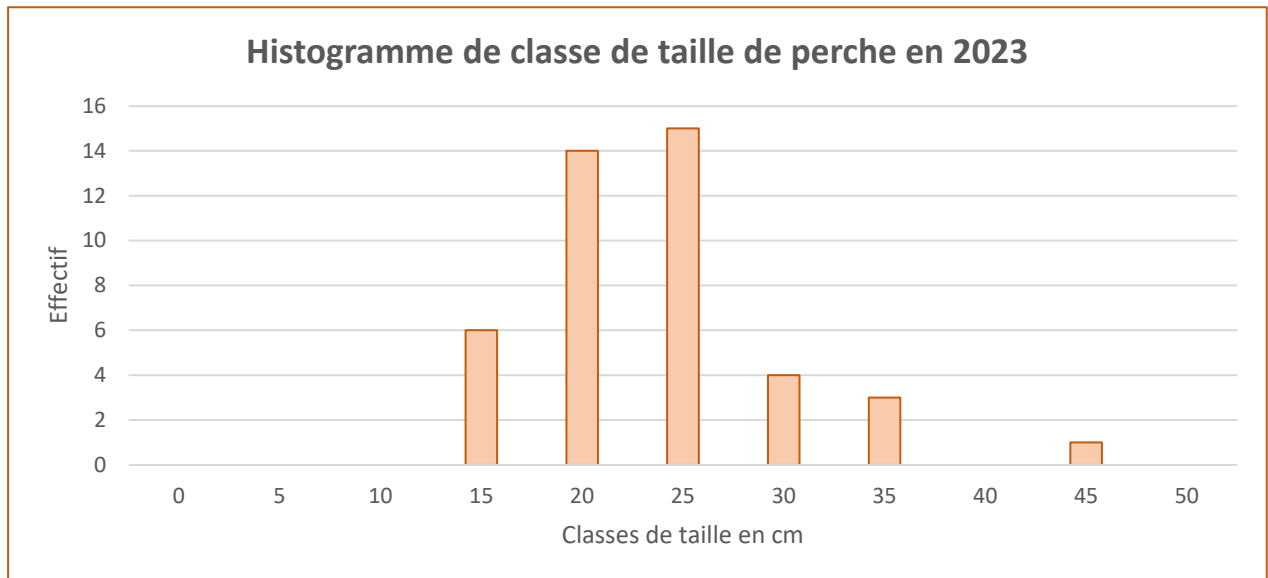


Figure 6: Histogramme des classes de taille de perche en 2023, FD71

## En 2024

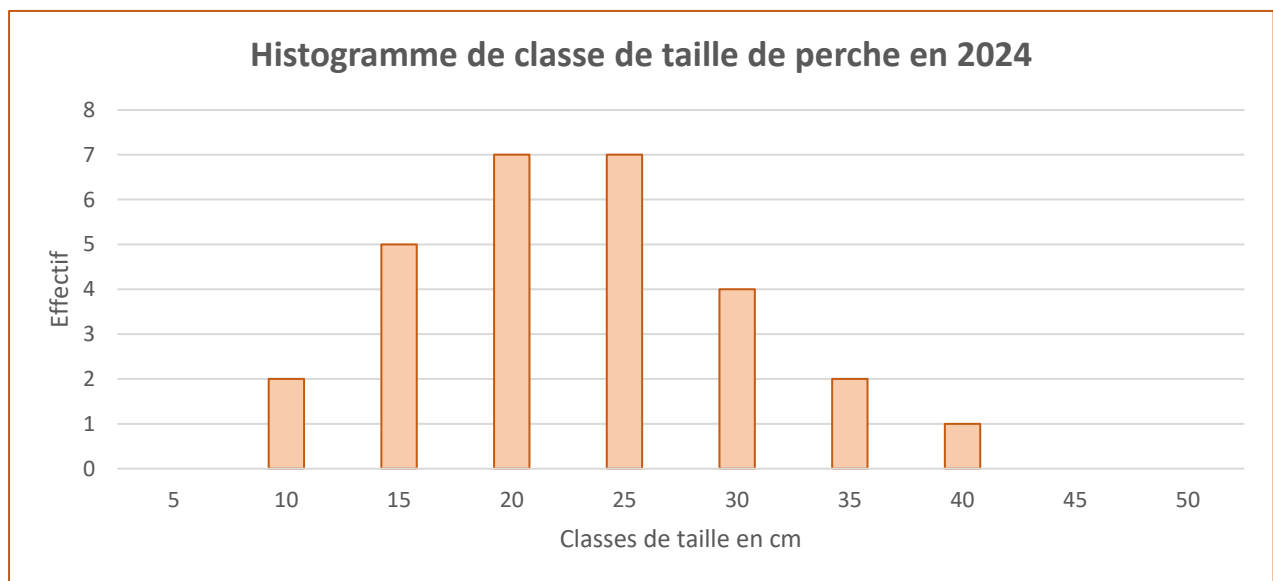


Figure 7: Histogramme des classes de taille de perche en 2024, FD71

En 2024, on constate pour la perche une augmentation de captures pour des individus mesurant entre 10 et 20 cm.

Sur cette année, on retrouve donc une meilleure répartition des classes de taille par rapport aux années précédentes.

## ○ Les autres poissons carnassiers



En 2024, sur la Loire, quatre autres espèces de carnassiers ont été capturées par les pêcheurs enquêteurs : le silure, le chevesne, le crapet de roche et l'aspe. Au total, 6 silures, 30 chevesnes, 4 crapets de roche et 2 aspes ont été capturés et enregistrés sur FishCapture. Les efforts de pêche spécifiquement ciblés sur ces espèces restent néanmoins très faibles.

### ➤ Quelques chiffres de captures

Espèces pêchées	Nombre pêché	Le plus petit	Le plus grand
<b>Silure</b>	<b>6</b>	100 cm	205 cm
<b>Chevesne</b>	<b>30</b>	16 cm	50 cm
<b>Crapet de roche</b>	<b>4</b>	16,3 cm	20,3 cm
<b>Aspe</b>	<b>2</b>	30 cm	70 cm

Par rapport à 2023, on constate une baisse des captures d'aspe en Loire. Cependant, les individus capturés en 2024 présentent des tailles nettement plus importantes, atteignant jusqu'à 70 cm, contre 30 cm en 2023. L'aspe est une espèce en cours de développement sur l'axe Loire.

Il convient toutefois d'interpréter ces résultats avec prudence, en raison du très faible effectif d'aspes capturés en 2024 .



©Laurent Madelon

# Les captures par unité d'effort (CPUE)

---

Les **Captures Par Unité d'Effort (CPUE)** sont un moyen d'exprimer les résultats obtenus par les pêches aux lignes ou aux filets. Elles peuvent être utilisées à des fins scientifiques.

Elles peuvent être exprimées en temps de capture pour prendre un poisson ou en nombre de poissons pris à l'heure. Elles peuvent être calculées spécifiquement pour une espèce ou pour un ensemble de poisson.

## Pour exemple :

*Si on dispose de 10 heures de pêche au cours desquelles ont été pris 3 perches et 2 brochets.*

*La CPUE totale des prises de poissons carnassier est de 5 poissons pour 10 heures :*

- soit 0,5 poisson carnassier pris à l'heure ou 2 heures pour capturer un poisson carnassier.
- soit 0,3 perche pris à l'heure ou 3,33 heures pour capturer une perche.
- soit 0,2 brochet pris à l'heure ou 5 heures pour capturer 1 brochet.

L'intérêt des Captures par Unité d'Effort est de pouvoir comparer les milieux entre eux, ou un même milieu sur de longues années. **Elles donnent une estimation de la quantité de poissons présents dans un cours d'eau.** Attention, elles doivent toutefois être utilisées avec prudence. Beaucoup de paramètres (qualité du milieu, effet des saisons, efficacité des pêcheurs, etc...) peuvent influencer sur leur valeur.

Dans notre cas, les CPUE ont été calculées pour le brochet, le sandre et la perche de deux manières différentes : soit en prenant l'ensemble des données collectées sur la Saône, soit en opérant des tris pour calculer des CPUE à partir des pêches spécifiques par espèce.

## Pour exemple :

*Dans notre cas, sur l'ensemble des données Saône collectées en 2021, il a été pris 66 sandres pour un effort de pêche total de 802,11 heures de pêche.*

*La CPUE générale sandre est égale à 0,08 sandre par heure ( $66/802,11=0,08$ ). Autrement exprimé, il faut 12.15 heures pour prendre un sandre lorsqu'on pêche les poissons carnassiers sur la Saône.*

*Mais si on opère un tri et on ne sélectionne que les pêches où le pêcheur a indiqué avoir pêché plus particulièrement le sandre, nous avons alors 50 sandres de capturés pour un effort de pêche spécifique de 239.41 heures.*

*La CPUE spécifique est alors de 0,21 sandre par heure de pêche ( $50/239,41=0,21$ ). Autrement exprimé, il faut 4,79 heures de pêche (spécifique sandre) pour prendre un sandre sur la Saône.*

**Pour ce rapport, les calculs ont été réalisés selon la seconde méthode (après avoir trié les données par type d'espèce recherchée). Il s'agit donc des CPUE spécifique.**

	Nombre de prise par heure de pêche spécifique	Temps de capture pour 1 poisson (jour:heure:minute:seconde)
<b>Pour le Brochet</b>		
Toute taille	0,175	00:05:42:49
Taille inférieure à 60 cm	0,088	00:11:25:38
Taille supérieure ou égale à 60 cm	0,088	00:11:25:38
Taille entre 60 et 80 cm	0,063	00:15:59:53
Taille supérieure ou égale à 80 cm	0,025	01:15:59:42
<b>Pour la Perche</b>		
Toute taille	0,550	00:01:49:00
Taille supérieure ou égale à 20cm	0,298	00:03:21:14
Taille supérieure ou égale à 25cm	0,138	00:07:16:00
Taille supérieure ou égale à 30cm	0,023	01:19:36:00

La perche est, en 2024, l'espèce de poisson carnassier la plus facile à capturer sur la Loire, avec en moyenne un poisson capturé toutes les 1 heure et 20 minutes, quelle que soit sa taille.

Il est toutefois important de noter qu'à partir d'une certaine taille (25 cm), la capture devient nettement plus difficile. Pour une perche de taille supérieure ou égale à 30 cm, il faut compter en moyenne 1 jour, 19 heures et 36 minutes d'effort de pêche.

De façon générale, la perche est plus facile à capturer en 2024 qu'en 2023, mais plus difficilement qu'en 2021.

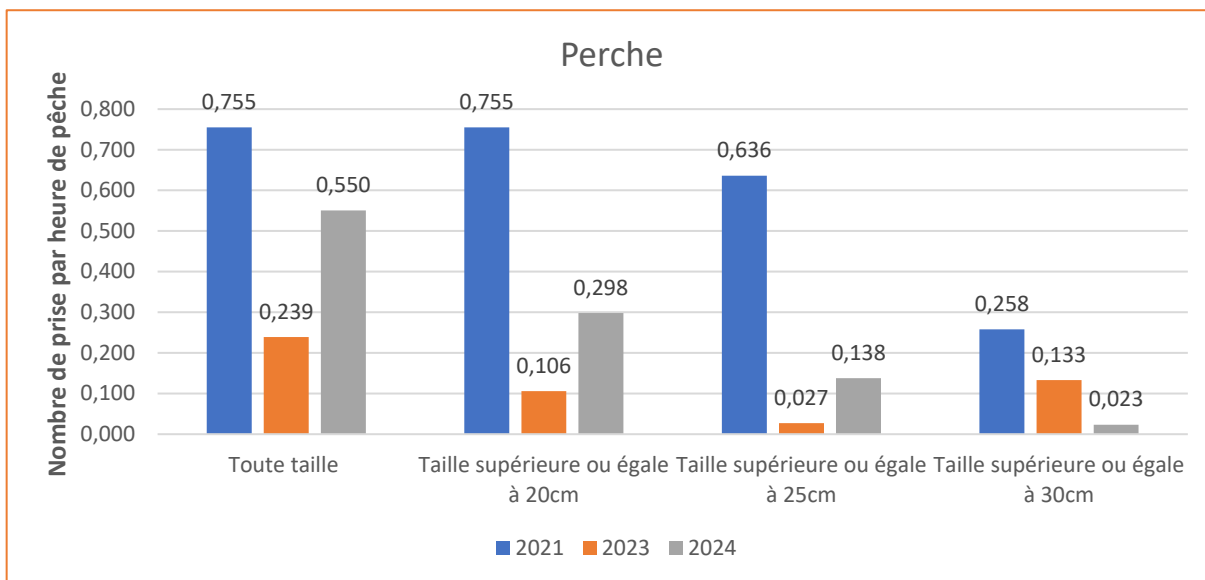


Figure 8: Histogramme des Captures par Unité d'Effort (CPUE) spécifique perche sur 2021, 2023 et 2024, FD71

Pour le brochet, en 2024, le taux de capture (CPUE, toutes tailles confondues) est en baisse par rapport à l'année 2023, avec seulement 0,175 poisson capturé par heure.

De manière générale, l'analyse des Captures par Unité d'Effort (CPUE) indique qu'il est plus difficile de capturer un brochet, quelle que soit sa taille, sur la Loire en 2024 qu'en 2023

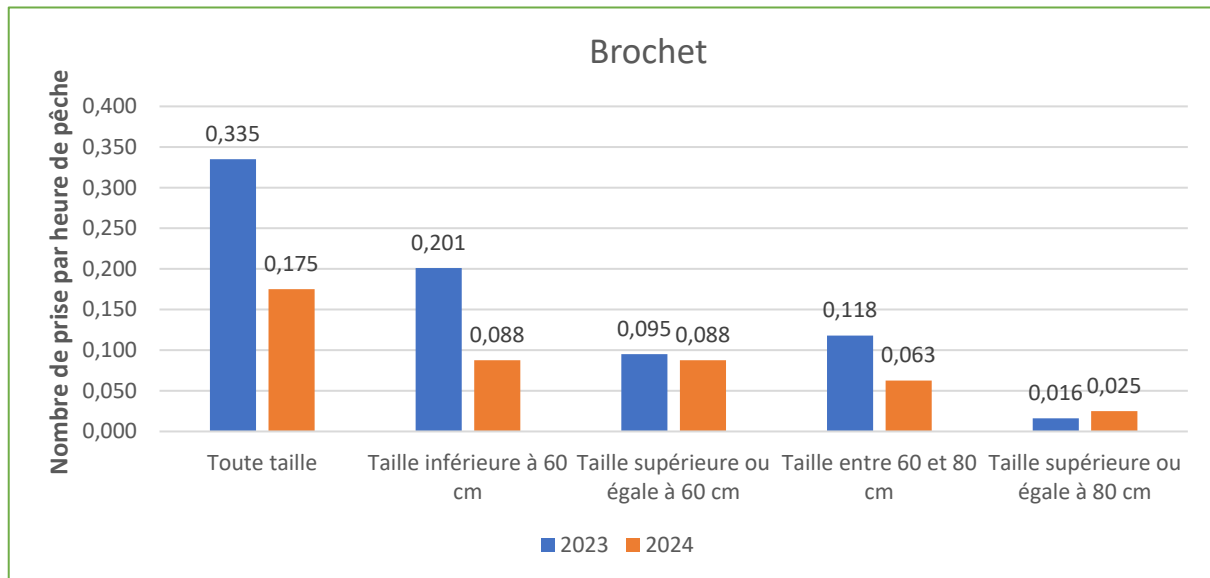


Figure 9: Histogramme des Captures par Unité d'Effort (CPUE) spécifique brochet depuis 2023, FD71



© Laurent Madelon

## Conclusion

---

Ce document présente de manière synthétique les résultats issus du jeu de données obtenu sur la Loire en 2024. Ces résultats ont pu être comparés à ceux des années précédentes. À noter que l'année 2022 n'apparaît pas dans cette analyse en raison du très faible volume de données collectées durant cette période.

Plusieurs éléments méritent d'être soulignés :

- L'effort global de pêche enregistré sur la Loire en 2024 est en baisse par rapport aux années précédentes. Il s'élève à 185,17 heures, ce qui en fait le plus faible effort enregistré depuis le début de l'enquête sur l'axe Loire (hors 2022).
- L'espèce la plus ciblée en 2024 est le brochet, représentant 43,2 % de l'effort de pêche total, suivi par la perche (23,5 %), puis le sandre (20,8 %).
- Les taux de capture de brochets ont été plus faibles en 2024 qu'en 2023. Cependant, l'analyse des classes de taille montre une relative stabilité entre ses deux années.
- Les carnets de capture ont permis d'apporter des informations précieuses sur l'aspe, une espèce en développement sur l'axe Loire. En 2023, les pêcheurs enquêteurs avaient capturé des individus juvéniles (environ 30 cm). En 2024, un individu de plus de 60 cm a été capturé.
- Le sandre n'a pas pu faire l'objet d'une analyse approfondie, faute d'un effort de pêche suffisant et de captures représentatives sur l'année 2024.

L'ensemble de ces analyses démontre l'intérêt des carnets de capture comme outil de suivi des populations de carnassiers dans les grands milieux aquatiques. Avec le temps, les données collectées deviendront une ressource précieuse pour évaluer l'évolution des espèces et adapter les mesures de gestion.

Il est donc essentiel de poursuivre l'effort de collecte, bien que celui-ci soit parfois contraignant. En effet, il convient de renseigner l'ensemble des sorties de pêche, y compris celles sans capture, afin de garantir la fiabilité des analyses.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette collecte en 2024, et à celles et ceux qui continueront en 2025.

**Bonne saison de pêche à toutes et à tous !**